



# Conseil Municipal



Séance ordinaire du Mardi 11 Octobre 2011.

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Le mardi 11 octobre 2011 à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis THION, Maire, à la suite de la convocation adressée le 4 octobre 2011.

Etaient présents : M. Denis THION – M. Alex FRISON - Mme Maryline BOURDELOIS – M. Denis GIGAULT – M. Patrick ARCHENault – Mme Françoise BIHOUEE – Mme Maryse PAJON – Mme Odile FARTEAS – M. Michel CHAUMETTE conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Nadia MARTIN a donné procuration à M. Denis THION – M. Patrick VERGINE a donné procuration à Mme Maryline BOURDELOIS.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Maryse PAJON ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du conseil, Mme Agnès GAUBERVILLE, Adjoint administratif de 2<sup>nd</sup> classe, qui assistera à la séance, mais sans participer aux délibérations.

M. Denis THION déclare la séance ouverte et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal. Le quorum est obtenu.

### **1. Approbation du procès-verbal – séance du 6 Septembre 2011**

Le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2011, préalablement communiqué aux membres du Conseil Municipal, A été approuvé à l'unanimité.

### **2. Compte-rendu réunions intercommunales et syndicat intercommunal.**

#### **2-1 CCB**

Monsieur le Maire fait le point de la réunion communautaire qui s'est tenue ce jour.

Il informe le Conseil Municipal que pour les travaux d'aménagements de l'espace public devant la mairie nous devrions pouvoir bénéficier d'une subvention du Conseil Général sur les travaux sécuritaires.

La commune de Beaune la Rolande suggère à la Communauté de Communes du Beaunois une réflexion sur la construction d'une piscine intercommunale.

Le lieu d'accueil du centre de loisir de Beaune, le Mercredi est trop petit. La Communauté de Beaunois recherche un espace afin de dédoubler le groupe existant. Monsieur le Maire propose la Salle des Fêtes. Le Conseil Municipal évoque le manque d'équipements sanitaires adaptés.

La Communauté de Communes du Beaunois demande de lui communiquer nos prévisions de travaux routiers pour 2012.

### **2-2 Syndicat de la Rimande**

Le rapport des travaux 2010/2011 est disponible à la Mairie.

Monsieur Michel CHAUMETTE, Vice-Président, informe que pour 2012 aucun travaux ne seront réalisés, juste des études.

### **2-3 SIIIS – Installations sportives Nancray – Nibelle – Chambon**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a participé à l'inauguration des vestiaires du terrain de foot de Nibelle.

### **2-4 CCAS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion s'est tenue le 29 septembre suite à une demande du Conseil Général pour un FUL électricité. Le CCAS n'a pas accordé d'aide.

La commission des travaux fait le point des prévisions de travaux pour 2012. Des devis sont en attente .

## **3. Personnel**

### **3-1 Monsieur Richard FELTIN**

Monsieur Richard FELTIN est placé en maladie jusqu'au 31 octobre 2011. Ses contrats CAE et CDD expirent au 20 octobre 2011.

## **4. Finances**

### **4-1 Encaissement d'un chèque GROUPAMA**

Le Conseil Municipal accepte le chèque **GROUPAMA** en remboursement :

Des indemnités journalières de Monsieur Cédric CONSTANT, pour la période du :

- Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2011 pour un montant de **2032.60 euros**.

### **4-1-1 Encaissement d'un chèque du Comité des Fêtes**

Le Conseil Municipal accepte le chèque du Comité des Fêtes, correspondant à sa participation à l'animation de la Fête de la Rimande du 22 mai 2011.

#### **4-2 Décision modificative du Budget Communal**

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget de la Commune.

La décision modificative que propose d'adopter Monsieur le Maire se décompose ainsi :

Sens	Imputation	Libellé	Montant
D	61522	Bâtiments	- 2 230.00 €
D	60622	CARBURANT	220.00 €
D	60633	FOURNITURES DE VOIRIE	115.00 €
D	60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	250.00 €
D	6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	475.00 €
D	6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	26.00 €
D	61551	MATERIEL ROULANT	1000.00 €
D	63512	TAXES FONCIERES	144.00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

#### **4-3 Remboursement anticipé du prêt relais Caisse d'Epargne.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'encaissement de FCTVA 2010 sur le budget assainissement, nous sommes en mesure d'effectuer un remboursement anticipé d'un montant de **95 000.00 euros**.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

➤ Accepte le remboursement anticipé du prêt numéro 7887248/7901613, pour un montant de **95 000.00 euros**.

#### **4-4 Point sur les subventions accordées.**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du 7 septembre 2011 de la Préfecture, nous informant que la somme 118 318 euros allait nous être versée au titre du remboursement de la FCTVA 2010.

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du 21 septembre 2011 de la Préfecture, nous informant du versement de la dotation exceptionnelle pour 2088 pour un montant de 95.00 euros.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que la somme de 1269 euros nous est accordée par le Conseil Général dans le cadre de la Répartition des produits des amendes de police.

#### **4-5 Taxes Communale sur la Consommation finale d'électricité.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des modifications sur la Taxe Communale sur la Consommation finale d'électricité. Les Communes de moins de 2000 habitants ne peuvent pas appliquer cette taxe.

En conséquence, le Maire demande au Conseil Municipal d'autorisation d'annuler la délibération numéro 2011-06-9-111, prise le 8 septembre 2011.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

## **TRAVAUX**

### **5-1 Bâtiments Communaux -- Décision – Demande de subventions – Inscription au budget 2012.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier d'aménagement des Bâtiments Communaux devra être présenté en trois parties : Aménagement de la Mairie, du Logement, et du Bâtiment communal, afin de monter des dossiers de demandes de subventions par attribution.

Au regard des subventions obtenues, l'opération sera programmée sur un ou plusieurs exercices.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, charge le Maire

- D'effectuer les démarches nécessaires auprès de tous organismes pour obtenir des subventions aux taux maximal ainsi que les préfinancements.
- Autorise le Maire à signer tous documents

### **5-2 Restauration du Clocher – Accord de la DRAC.**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du 19 septembre de la DRAC nous accordant pour 2011, une subvention de 22 878.38 euros. Il informe le Conseil Municipal que ce document a été immédiatement transmis aux autres organismes financeurs qui attendaient cette décision pour étudier notre demande de subvention.

### **5-2-1 Souscription publique Fondation du Patrimoine – Signature de la convention le 22 octobre 2011.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention avec la Fondation du Patrimoine sera signée le 22 octobre 2011 à 10 heures 30. Les appels au don sont partis depuis 15 jours auprès des particuliers et des entreprises.

### **5-3 Point à Temps.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé des devis aux entreprises REDON et CRAMBES pour réaliser les travaux « point à temps » de la commune.

A ce jour, la commune dispose uniquement du devis de l'entreprise REDON.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'évacuation des eaux pluviales de la rue Neuve, Chez Monsieur LIVERNAIS ne pourront pas être pris en charge par le Conseil Général. La commune pourra faire une demande de subvention « faible population » ou « réserve parlementaire » pour aider au financement.

#### **5-4 RD 44 - résultat de l'audit des aménagements de sécurité en agglomération**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les prévisions d'aménagement de la RD 44 proposées par le Conseil Général.

Ces travaux peuvent être réalisés en trois parties et étalés dans le temps. L'option retenue pourrait être la suivante : les 2 entrées de bourg et l'aménagement de passages protégés dans le bourg.

Madame Odile FARGETAS signale que des engins agricoles doivent pouvoir sortir de ses champs à la sortie de Courcelles direction Nancray, malgré l'absence de chemin d'exploitation. Elle demande que cette remarque soit formulée au Conseil Général.

Monsieur le Maire doit prendre des garanties auprès du Conseil Général pour que les travaux engagés soient suffisants pour que le Département prenne en charge la réfection de la bande de roulement.

#### **5-5 SICAP – prochains travaux FACE C**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la SICAP prévoit d'enfouir le réseau électrique de la Grande Rue en 2015 et celui de la Rue Neuve en 2017, dans le cadre de FACE C.

#### **5-6 Enfouissement – Programme 70-30**

Monsieur le Maire fait lecture de la proposition de devis de la SICAP concernant l'enfouissement électrique de la rue du Pressoir et de la rue Basse du numéro 7 au 13. Le financement de ces travaux peut bénéficier d'une prise en charge à 70 % par la SICAP sur le budget 2013 ou 2014. Il rappelle au Conseil Municipal qu'à ce coût il faut ajouter les frais France Télécom, ainsi que l'éclairage public.

#### **5-7 Route d'Arconville**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de renforcement sur la route d'Arconville ont été réalisés dans le cadre des travaux d'entretien des routes communautaires.

#### **5-8 Parking – place du 14 juillet**

Le dossier est actuellement suivi par la Communauté de Communes du Beaunois, qui doit relancer l'assureur GROUPAMA pour la prise en charge de la réparation.

### **6. A19 – Délimitation du domaine public concédé**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion s'est tenue le 23 septembre à la Mairie.

Monsieur Alex FRISON expose le projet. Le Conseil Municipal examine la carte.

Une nouvelle réunion de travail est prévue le 13 octobre en présence des agriculteurs membres de la Commission liée au remembrement, et de la société de Chasse.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal et les agriculteurs de la commune que de la terre est disponible vers le pont de l'autoroute.

## **7. Urbanisme**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des diverses démarches d'urbanisme en cours.

### **7-1 Maison Principe – Procédure d'abandon manifeste – saisie du Préfet pour la nomination d'un commissaire enquêteur.**

Monsieur le Maire fait la lecture du mail de Monsieur BIGOT, de la Préfecture. Il précise que la consultation des services de l'Etat n'a donné lieu à aucune observation particulière et que par conséquent, nous pouvons saisir officiellement la Préfecture pour la désignation d'un commissaire enquêteur.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### **7-2 Réformes fiscales de l'aménagement – instauration de la TA (Taxe d'Aménagement).**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a participé, le 27 septembre, avec Madame Maryline BOURDELOIS, à une réunion sur la réforme des taxes et participations d'urbanisme : de la fiscalité de l'urbanisme à la fiscalité de l'aménagement

La Taxe d'Aménagement va se substituer à toutes les existantes en matière d'urbanisme. Elle rentrera en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2012.

Monsieur le Maire propose un taux de 3% applicable ensemble du territoire de la Commune de Courcelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **8. Divers**

### **8.1 ARS – rapport 2010**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que rapport 2010 de l'ARS (Agence Régionale de santé) est consultable en Mairie.

### **8.2 SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire).**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une synthèse du projet de SRADDT est consultable en Mairie.

### **8.3 Enquête publique SCOT.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique pour SCOT a débutée. Elle aura lieu du 26 septembre au 27 octobre 2011. Les permanences, des commissions enquêteuses, sont affichées en Mairie.

### **8.4 Effraction et dégâts à la Station.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une effraction a eu lieu le 7 septembre à la Station d'Épuration. Le grillage a été découpé et la porte de la cabane forcée. Monsieur le Maire fait remarquer qu'il s'agit là d'un acte de pur vandalisme, car il n'y a rien d'important à dérober dans la cabane.

### **8.5 Vœux cotisation au CNFPT**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du 15 septembre du CNFPT, informant les communes que dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les collectivités et les agents ne pourront plus accéder à la formation professionnelle dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui.

Dans la loi de finances rectificative pour 2011, un amendement abaisse les cotisations versées au CNFPT de 1% à 0.9 %.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal émet le vœu du rétablissement du taux de cotisation à 1%.

### **8.6 Réunion d'information du 22 octobre.**

Monsieur le Maire confirme l'organisation d'une réunion publique d'information le samedi 22 octobre à 11 heures à la Salle des Fêtes.

### **8.7 Cérémonie du 11 novembre (11-11-11).**

Le Conseil Municipal décide qu'un rassemblement à la Mairie suivi d'un défilé au Monument aux Morts et d'un apéritif aura lieu à 11 heures pour la commémoration du 11 novembre. Toute la population y est invitée.

### **8.8 Rapport d'activité 2010 de la Région Centre.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le rapport d'activité 2010 de la Région Centre est consultable en Mairie.

### **8.9 Goûter du CCAS**

La date du mardi 6 décembre à 15 heures a été retenue pour le Goûter annuel du CCAS.

La prochaine séance ordinaire est fixée au **15 novembre 2011 à 20 heures.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à **23 heures.**

M. Denis THION :	M. Michel CHAUMETTE :
M. Alex FRISON :	M. Patrick ARCHENAUULT :
Mme Maryline BOURDELOIS :	Mme Nadia MARTIN :
M. Denis GIGAULT :	Mme Françoise BIHOUEE :
Mme Maryse PAJON :	Mme Odile FARGETAS :
M. Patrick VERGINE :	